

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le plan d'action de développement durable 2008-2013 de Télé-Québec est le tout premier réalisé par la Société. Il met en évidence les actions que Télé-Québec pose et prévoit poser pour mettre à l'avant-plan la Loi sur le développement durable sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2006. Cette loi, qui s'articule autour d'un projet encore plus concret, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, cherche à inculquer une vision responsable de société qui assure la qualité de vie des citoyens du Québec tout en garantissant celle des générations futures.

Télé-Québec a déjà pris parti pour le développement durable dans sa gestion interne ainsi que dans ses orientations de programmation. Plusieurs changements apportés au niveau de l'environnement interne, notamment en matière de récupération et recyclage, ainsi que la programmation d'émissions consacrées à l'environnement et à la consommation responsable, témoignent de l'engagement de Télé-Québec envers le développement durable.

Durant les cinq prochaines années, Télé-Québec poursuivra sa mission de sensibilisation et d'information du public en matière de développement durable, en encourageant les citoyens d'aujourd'hui à poser des gestes responsables envers les citoyens de demain et ce, dans l'optique du *Plan de sensibilisation au développement durable instauré par le Gouvernement du Québec*. Elle continuera également à modifier ses pratiques de gestion interne en y intégrant les principes de développement durable, notamment par l'instauration d'un cadre de gestion environnementale.

L'adoption d'objectifs propres à Télé-Québec et d'une démarche conséquente, dont la publication de ce premier plan d'action, contribuera à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale ainsi qu'au respect et à la mise en œuvre des principes de développement durable, auxquels Télé-Québec souscrit pleinement.

Michèle Fortin
Présidente-directrice générale

MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

Télé-Québec est une télévision publique éducative et culturelle qui a pour mission de programmer, produire ou faire produire et d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public.

Ces activités ont particulièrement pour but de développer le goût du savoir, de favoriser l'acquisition de connaissances, de promouvoir la vie artistique et culturelle et de refléter les réalités régionales ainsi que la diversité de la société québécoise.

Par son mandat d'information, de sensibilisation et d'éducation du public, Télé-Québec traite directement de développement durable dans des documentaires et magazines spécialisés, mais aussi, de façon transversale, dans l'ensemble de sa programmation.

NOTRE ENGAGEMENT ACTUEL ET FUTUR

Dans la programmation

Dès 2004, Télé-Québec inscrit spécifiquement la notion de développement durable dans ses orientations de programmation. Le parti pris de Télé-Québec pour favoriser la prise de conscience et l'instrumentation de tous les citoyens qui ont à cœur de protéger la planète pour les générations futures s'est traduit entre autres par la diffusion, en 2004 et 2005, des séries *Les artisans du rebut global* et *Les citoyens du rebut global* qui traitaient de récupération et de recyclage. Suivaient en 2006 la série *Habitat 07 - Les compagnons du rebut global*, tournée à Baie St-Paul, qui présentait la problématique de l'autonomie énergétique et, à l'automne 2008, *Les apprentis du rebut global*, une série sur la création d'une usine de récupération de rebuts technologiques par de jeunes décrocheurs. En 2007, Télé-Québec renforçait sa programmation sur les enjeux environnementaux en inscrivant à son antenne *La vie en vert*, un magazine sur la consommation responsable. Rappelons également pour mémoire certains des documentaires dont l'écho marque encore nos débats de société : *L'erreur boréale*, *Tabou(e)* et *Bacon, le film*.

Voici, à titre d'exemples, des émissions qui, au cours des trois dernières années, ont contribué plus directement à la promotion du développement durable à l'antenne de Télé-Québec.

Émissions Jeunesse

- Les valeurs d'équité, de justice et de tolérance se retrouvent au cœur de la programmation jeunesse de Télé-Québec. Citons à ce chapitre la populaire série *Ramdam*, diffusée de 2000 à 2008 et la série *Tactik*, qui a pris le relais à l'hiver 2009. Les principes de protection de l'environnement sont également présentés aux jeunes de tous les groupes d'âges dans plusieurs émissions.

Magazines hebdomadaires

- *La vie en vert* : un magazine sur la consommation écoresponsable où il est en autres question de protection et de gestion environnementale, de saines habitudes de vie et de moyens de consommer de façon plus écologique.
- *Le rebut global* : quatre séries de 13 émissions chacune sur le recyclage, la récupération et l'économie d'énergie.
- *Une pilule, une petite granule* : une série qui traite de saines habitudes de vie, de prévention de la maladie et qui présente des moyens de mieux gérer sa santé.

Documentaires

- Chaque année, Télé-Québec offre au public une programmation riche et diversifiée de documentaires d'auteurs, d'ici et d'ailleurs, qui présentent et analysent les enjeux de société : économiques, sociaux et environnementaux.

Émissions de débats

- Des émissions de débats permettent aux citoyens de s'exprimer sur les sujets qui les concernent et contribuent ainsi à l'exercice de la vie démocratique. Les émissions *Droit de parole*, *Il va y avoir du sport!*, *Bazzo.tv* et plus récemment *La joute* en sont de beaux exemples.

Dans le cadre du présent *Plan d'action de développement durable de Télé-Québec*, dont les objectifs et les actions s'étalent sur cinq ans, il est impossible d'indiquer à ce moment-ci les émissions qui participeront à la promotion du développement durable pour chacune de ces années. En effet, les orientations de programmation de Télé-Québec et les choix annuels d'émissions qui en découlent ne sont formellement arrêtés qu'au printemps pour un lancement public de programmation à l'automne. Toutefois, sur la base des programmations des dernières années, Télé-Québec peut affirmer sans ambages qu'une large part de son offre de programmes continuera de s'appuyer sur les principes de développement durable et contribuera ainsi à l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Ces constats faits, la contribution de Télé-Québec à la promotion du développement durable auprès du grand public, dans le cadre de sa programmation annuelle, sera clairement présentée dans la section de son rapport annuel consacrée au développement durable. Par conséquent, les objectifs et actions retenus par Télé-Québec dans son *Plan d'action de développement durable 2008-2013* se rapportent plus directement à ses clientèles internes, soit : son personnel, ses locataires et ses fournisseurs.

Dans la gestion interne

En 2005, était créée *La branche verte*, un regroupement d'employés préoccupés d'environnement. Celui-ci initiera l'installation de contenants de récupération sur tous les étages du siège social et, au bénéfice du personnel, la tenue d'ateliers de mise au point de vélo et d'initiation au compostage en collaboration avec Éco-quartier.

À la même période, le Service des ressources matérielles organisait la récupération et le recyclage des DVD, cassettes, rubans magnétoscopiques, ordinateurs, fluorescents, piles... et, en 2007, la cafétéria adoptait la vaisselle en carton et les couverts recyclables. En réponse aux préoccupations de santé et sécurité des employés, diverses mesures ont également été mises en place dès le début des années 2000 : Programme d'aide aux employés (PAE), cours de yoga et formation de trois personnes pour répondre aux besoins d'adaptation ergonomique des postes de travail de l'ensemble du personnel.

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le développement durable*, Télé-Québec poursuit sa démarche en établissant un plan d'action de développement durable. Elle souhaite ainsi améliorer ses façons de faire pour participer pleinement au développement de la société québécoise, «*une société où la qualité de vie du citoyen est et demeurera une réalité. Une société responsable, innovatrice et capable d'excellence dans toutes ses réalisations. Une société misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale. Une société inspirée par un État dont le leadership d'animation et d'action la mobilise vers l'atteinte de cette vision.*» (*Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, p.10)

De plus, Télé-Québec souhaite réduire son empreinte environnementale dans le but de minimiser la consommation de biens et d'énergie. Elle entend adopter des pratiques responsables en réaménageant ses espaces de façon à diminuer le nombre de pieds carrés par employé, libérant ainsi de nouveaux espaces pour location. Elle en profitera aussi pour améliorer l'environnement de travail de son personnel : meilleure utilisation de l'éclairage naturel, mobilier plus ergonomique, espaces communs plus conviviaux. Enfin, à la lumière des principes de développement durable, elle révisera l'ensemble de ses outils de gestion, tant au niveau de ses ressources humaines, matérielles que financières.

LE PREMIER PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan d'action de développement durable de Télé-Québec repose sur les trois enjeux fondamentaux de la Stratégie gouvernementale, soit développer la connaissance, promouvoir l'action responsable et favoriser l'engagement. Il s'appuie sur six des neuf orientations gouvernementales, dont les trois identifiées prioritaires, et autant d'objectifs s'y rattachant. Les orientations et objectifs gouvernementaux retenus sont indiqués en gras.

Les orientations et objectifs gouvernementaux retenus

Orientations gouvernementales	Objectifs gouvernementaux
1. Informer, sensibiliser, éduquer, innover.	No 1
2. Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement	No 4
3. Produire et consommer de façon responsable	No 6
4. Accroître l'efficacité économique	
5. Répondre aux changements démographiques	
6. Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée	No 20
7. Sauvegarder et partager le patrimoine collectif	No 21
8. Favoriser la participation à la vie collective	No 24
9. Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques	

Au cours des cinq prochaines années, plusieurs actions déjà en place seront maintenues, voire améliorées, et d'autres seront entreprises afin d'atteindre les différentes cibles visées. Une reddition de compte qui fera état du degré d'atteinte des résultats sera produite dans le rapport annuel de Télé-Québec dont l'exercice financier va du 1^{er} septembre au 31 août.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 – PRIORITAIRE

Informier, sensibiliser, éduquer, innover

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Le gouvernement a retenu cette orientation comme prioritaire pour l'ensemble des ministères et organismes, convaincu que les changements de comportement du personnel de l'Administration publique et parapublique sont préalables à la mise en place d'actions assurant le développement durable. Télé-Québec entend apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de la stratégie gouvernementale et à la mise en œuvre d'un développement durable au Québec en faisant connaître la nature et la portée du concept de développement durable à son personnel, ainsi qu'à ses locataires et ses fournisseurs.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1 <i>Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable au personnel de Télé-Québec ainsi qu'à ses locataires et ses fournisseurs.</i>	
Action 1	Mettre en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et taux du personnel plus directement concerné ayant acquis une formation suffisante sur le développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.
Cibles	80% du personnel rejoint d'ici la fin de 2011 et 50% du personnel plus directement concerné possédant une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières d'ici 2011.
Gestes	Sensibiliser les membres de la direction générale au concept de développement durable. Organiser des activités de sensibilisation et de formation destinées à l'ensemble du personnel. Offrir des formations plus approfondies à certaines catégories de personnel plus directement concernées. Vérifier le degré de connaissance du personnel face au concept de développement durable.

Action 2	Assurer la prise en compte des principes de développement durable par le personnel responsable des relations avec les locataires et les fournisseurs.
Indicateurs	Nombre d'activités ou d'outils disponibles pour aider le personnel responsable des relations avec les locataires et les fournisseurs.
Cibles	Conception de trois outils pour utilisation d'ici la fin de 2011 et taux d'utilisation des outils de 100% en 2013.
Gestes	Concevoir à l'intention des locataires et fournisseurs un outil d'information sur la démarche de Télé-Québec au regard du développement durable. Former les agents locataires afin qu'ils intègrent les principes de développement durable lors du renouvellement des baux des locataires de Télé-Québec. Former les responsables des achats afin qu'ils intègrent les principes de développement durable dans les appels d'offres et dans les contrats d'achat.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Plusieurs actions relatives à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie du personnel au travail sont déjà en place. Ce deuxième objectif renforce ces actions et vise à mieux informer le personnel des mesures prises.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2 <i>Améliorer la santé physique et psychologique du personnel.</i>	
Action 3	Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.
Indicateurs	Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail.
Cibles	5 activités d'ici la fin 2013.
Gestes	Organiser différentes activités de prévention et d'information à l'intention du personnel afin de l'inciter à respecter davantage les règles de sécurité au travail et à adopter de bonnes habitudes de vie. Évaluer annuellement la qualité des systèmes d'aération des locaux permanents utilisés par Télé-Québec et en communiquer les résultats.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3 – PRIORITAIRE

Produire et consommer de façon responsable

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Depuis quelques années, Télé-Québec s'applique à améliorer sa gestion pour réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Au cours des cinq prochaines années, elle révisera l'ensemble de ses pratiques pour les rendre encore plus favorables à l'environnement et à un usage rationnel des ressources.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3	
<i>Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de Télé-Québec</i>	
Action 4	Mettre en œuvre des pratiques et des activités de façon à minimiser l'impact environnemental négatif des activités de Télé-Québec.
Indicateurs	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable.
Cibles	Adoption d'un cadre de gestion environnementale d'ici 2011. Nombre de mesures ou d'activités mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale d'ici 2013; Nombre de pratiques d'acquisition écoresponsable.
Gestes	Élaborer et mettre en place un cadre de gestion environnementale. Concevoir, adapter ou utiliser des outils afin de consommer de façon responsable. Intégrer des critères écoresponsables à la politique de dons et commandites.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6 - PRIORITAIRE

Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée

Objectif gouvernemental 20

Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficience.

La population doit avoir accès à des services publics de qualité sur tout le territoire dans un souci d'équité. Télé-Québec en tant que télévision nationale est au nombre de ces services publics et doit répondre à cette obligation. Dans la mesure où la date butoir du 31 août 2011, décrétée par le CRTC, sera maintenue pour le passage complet au numérique, et que les ressources financières allouées à Télé-Québec le permettront, la Société entend transformer l'ensemble de son réseau en remplaçant ses 17 émetteurs analogiques par des émetteurs numériques.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4	
<i>Dans un souci d'équité et d'efficience, maintenir la diffusion du signal de base de Télé-Québec sur l'ensemble du territoire du Québec.</i>	
Action 5	Prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'efficience du réseau d'antennes.
Indicateurs	Pourcentage de la population du Québec qui a accès au signal.
Cibles	Un réseau d'antennes encore plus efficient qui s'appuie sur les objectifs de développement durable.
Gestes	Parfaire la formation du personnel responsable de la gestion du réseau d'antennes en y intégrant les principes de développement durable. Renouveler les équipements.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Objectif gouvernemental 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

«Le patrimoine écologique, culturel, scientifique et économique est une source de mieux-être et de prospérité. Dans une perspective de développement durable, il est primordial de le considérer comme un héritage à transmettre aux générations futures et de le gérer adéquatement». (*Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, p.49). À ce titre, le patrimoine audiovisuel de Télé-Québec, qui participe à l'identité de notre société, se doit d'être conservé pour que chacun puisse en bénéficier maintenant et plus tard.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5	
<i>Poursuivre les actions de sauvegarde du patrimoine audiovisuel de Télé-Québec, à condition que la Société dispose des ressources financières et humaines nécessaires.</i>	
Action 6	Redémarrer la mise en œuvre du plan de conservation des archives de Télé-Québec.
Indicateurs	État d'avancement de la numérisation des archives.
Cibles	25% des archives numérisées en 2013
Gestes	Déterminer les critères de sélection des documents à numériser en priorité. Établir un calendrier de numérisation. Former le personnel.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la participation à la vie collective (vie démocratique)

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Les valeurs de la démocratie et de la participation citoyenne ont toujours été au nombre des orientations de programmation de Télé-Québec. Elles sont transmises à travers l'ensemble des émissions, y compris les émissions jeunesse, culturelles et sociétales, etc. La mesure de l'impact de cet objectif ne peut toutefois se faire que par l'audience de certaines émissions, telles les émissions de débats.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 6	
<i>Maintenir l'orientation de programmation favorable à la participation citoyenne et à la promotion de la vie démocratique</i>	
Action 7	Développer, faire produire ou acquérir, et diffuser des émissions qui font la promotion de la démocratie et encouragent la participation citoyenne.
Indicateurs	Nombre d'émissions à l'antenne.
Cibles	Audience des émissions de débats.
Gestes	Identifier annuellement ces émissions, en fixer les cibles et en vérifier l'atteinte.

Action 8	Soutenir les événements et activités culturels en régions.
Indicateurs	Événements et activités soutenus annuellement en régions.
Cibles	Les événements qui favorisent une large participation des citoyens (caractère de proximité).
Gestes	Établir annuellement les critères du choix des événements et activités à soutenir en priorité. Intégrer des critères écoresponsables à la politique de dons et commandites.

ANNEXE

**Motifs à l'égard des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus pour le
Plan d'action de développement durable de Télé-Québec 2008-2013**

En raison de son champ d'intervention découlant de ses compétences, Télé-Québec ne peut pas contribuer réellement à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants.

Objectifs gouvernementaux

2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarbonate, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
9. Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.
12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
15. Accroître le niveau de vie.
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
19. Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.
22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
23. Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main-d'œuvre.
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Les responsabilités découlant de la mission de Télé-Québec ne lui permettent pas de contribuer directement à ces objectifs. Toutefois, ces objectifs sont des enjeux qui sont régulièrement abordés dans le cadre de ses émissions.

Objectifs gouvernementaux

3. Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.

Télé-Québec applique les directives découlant des lois sur le travail, des conventions collectives et des décrets relatifs aux règles applicables au personnel d'encadrement et aux emplois supérieurs. Elle cherche toujours à accommoder le personnel qui désire se prévaloir de certaines dispositions touchant la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle. Comme Télé-Québec n'entend pas prendre d'initiatives particulières dans le domaine, elle n'a pas prévu d'actions et de gestes à ce sujet.

Objectif gouvernemental

14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.

Les responsabilités découlant de la mission de Télé-Québec ne lui permettent pas de contribuer directement à cet objectif. Ses dirigeants se sont engagés à gérer avec efficience et efficacité les crédits qu'ils ont la responsabilité d'administrer.

Objectif gouvernemental

17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.